

Secrétariat général

Évreux, le 25/01/2020

N° NS - 2020 - x

Affaire suivie par :

Véronique DELAUNE

Conseillère pédagogique pour le premier degré

Education Physique et Sportive - E.P.S.

Tél. 02 32 29 64 28

Mél. veronique.delaune@ac-normandie.fr

DSDEN 27

24, Boulevard Georges Chauvin - CS 22203

27022 Évreux Cedex

Laurent LE MERCIER
L'inspecteur d'académie - DASEN

à

Mesdames / Messieurs les directeurs-trices
des écoles publiques et privées

Mesdames / Messieurs les enseignants-es
des écoles publiques et privées
- POUR ATTRIBUTION -

Mesdames / Messieurs
les inspecteurs-trices de l'Éducation nationale
- POUR - INFORMATION -

Objet : Appel à projet à manifestation d'intérêt pour 30 minutes d'activité physique quotidienne

Texte de référence : <https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>

Pièces jointes :

- **Présentation AMI «30 min Activité Physique Quotidienne »**
- **Tutoriel usager AMI 30 min APQ prise en main du formulaire**
- **Tutoriel usager AMI 30 min APQ formulaire de demande par l'école (dépôt de dossier)**

Etre en bonne santé est une condition préalable fondamentale pour **bien apprendre**. Aussi l'éducation nationale s'engage, en collaboration avec Paris 2024, pour que chaque élève bénéficie **d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne**.

Distinct de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS), cet appel à manifestation d'intérêt vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages.

Les formes que peuvent prendre les « 30 minutes d'activité physique quotidienne », sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les **différents temps scolaires** (les jours où il n'y a pas d'enseignement d'EPS programmé) mais aussi **périscolaires**.

Les **temps de récréation** peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludiques.

Ce dispositif est un cadre **souple basé sur le volontariat**, et propose une activité physique quotidienne qui s'appuie sur **l'environnement existant** et le **respect des règles sanitaires**. Une tenue sportive n'est pas nécessaire, la cour d'école, les locaux scolaires et les abords de l'école seront utilisés en priorité.

Si votre école souhaite s'impliquer dans ce dispositif, elle est invitée à renseigner sur l'**application « démarches simplifiées »** une fiche d'inscription très succincte une fois le projet éducatif validé par le conseil d'école.

Vous trouverez sur le portail métier (EPS/génération 2024/30'APQ) et sur le site EPS 27 des outils pédagogiques réalisés par l'équipe EPS qui peuvent vous aider à mettre en place différentes actions.

Signé : Laurent LE MERCIER